

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 17 décembre 2014

Les élu-e-s du 1^{er} arrondissement soutiennent Pinar Selek

Vendredi 19 décembre, la 15^{ème} Cour pénale d'Istanbul rendra son verdict dans le procès de Pinar Selek, universitaire, sociologue, féministe et militante.

Les élus du 1^{er} arrondissement apportent tout leur soutien à Pinar Selek et à son combat pour défendre la justice, la démocratie et la liberté d'expression. Ils souhaitent la fin de 16 années d'acharnement politique et judiciaire contre cette militante pour la paix et les droits humains.

Tout en obtenant son DEA de sociologie en 1997 avec un mémoire intitulé « la rue Ulker : un lieu d'exclusion », recherche menée sur et avec les transsexuels et travestis, Pinar Selek entame ses recherches sur la question kurde. Elle réalise de nombreux entretiens et voyage au Kurdistan, en Allemagne et en France.

Elle est arrêtée en juillet 1998 par la police d'Istanbul et torturée pour la forcer à donner les noms des personnes qu'elle a interviewées. La jeune-femme résiste. Elle est alors accusée d'avoir participé à un attentat sur le marché aux épices d'Istanbul.

L'enquête conclut en 2000 à une explosion due à une fuite de gaz (démentant les accusations d'acte terroriste). Depuis, **Pinar Selek sera acquittée à trois reprises mais le parquet fera systématiquement appel !** La justice turque entend faire de Pinar Selek un exemple pour limiter les aspirations humanistes et démocratiques de nombreux citoyens turcs.

Exilée et réfugiée politique en France, Pinar poursuit d'abord son travail universitaire à Strasbourg, avant de rejoindre l'université Lyon II. Elle vit à Lyon depuis 5 mois.

Des mobilisations sont organisées ce 19 décembre par ses nombreux comités de soutien en France, en Allemagne ou en Suisse, et **nous la recevrons, accompagnée du collectif de solidarité lyonnais, en mairie du 1^{er} arrondissement de 11h à 18h, salle du Conseil.** Toutes les personnes qui souhaitent venir témoigner leur amitié à Pinar en cette journée difficile seront les bienvenues.

A l'issue du procès, à 17h (heure française), Pinar Selek donnera une conférence de presse, en mairie du 1^{er}, salle du conseil.

Les élu-e-s du 1^{er} arrondissement